

Publié le 04 octobre 2021 à 17h32

À Saint-Brieuc, la Fédération Telenn signe la charte de soutien au gallo



Lors de la signature, Jean-Luc Ramel, coprésident de l'Institut du gallo, Bertrand Jouannet, président de Telenn, et Kaourintine Hulaud, conseillère régionale déléguée à la langue galloise.

Lecture : 2 minutes.

La Fédération Telenn, avec ses 27 associations, concrétise ainsi son attachement et son soutien à la langue galloise.

La Fédération Telenn, avec ses 27 associations, concrétise son attachement et son soutien à la langue galloise en signant la charte « Du Gallo, dam Yan, dam Vèr ! » ce 2 octobre dans ses locaux de Ti ar Vro - l'Ôté, au port du Légué à Saint-Brieuc. Pour ce moment historique, Telenn avait convié quatre élus : Jean-Luc Ramel, coprésident de l'Institut du gallo ; Kaourintine Hulaud, conseillère régionale déléguée à la langue galloise ; Didier Yon, conseiller départemental du canton de Plénée -Jugon et Ludovic Le Moignic, conseiller municipal de Saint-Brieuc, en charge des langues et cultures de Bretagne.

Trois niveaux d'engagement

Après avoir signé la charte du breton « Ya d'ar Brezhoneg » il y a quelques

années, la fédération des associations culturelles bretonnes du pays de Saint-Brieuc signe le premier niveau de la charte du gallo auprès de l'institut de la langue gallèse et en partenariat avec la Région Bretagne. Cette charte a pour but la mise en œuvre d'actions en faveur de la langue gallèse, de son usage et de sa visibilité dans la vie quotidienne des bretons. Ce dispositif s'inspire de ce qui existe pour d'autres langues minorisées de France (basque, occitan, alsacien, breton...).

La charte vise la valorisation des réalisations menées. Trois niveaux d'engagement sont proposés et une vingtaine d'actions rédigées permettent d'inclure progressivement le gallo dans son quotidien. Telenn, accompagnée par l'institut de la langue gallèse, a choisi de suivre plusieurs engagements dans trois grands thèmes différents afin de valider le premier niveau de la charte : l'affichage et la communication, la formation et l'information, le soutien et l'accompagnement pour promouvoir la langue gallèse

Soutenez une rédaction professionnelle au service de la Bretagne et des Bretons :
abonnez-vous à partir de 1 € par mois.

Je m'abonne